



Association pour la protection de l'Homme et de l'Environnement
Fondée en 2009 par un collectif d'étudiants

18, rue Belle Vue
67250 Stundwiller

M. le Maire de...

Stundwiller, le 9 mai 2011

Objet : Politique d'éclairage public

Monsieur le Maire,

La catastrophe de Fukushima au Japon nous rappelle à quel point les centrales nucléaires sont vulnérables et présentent des risques majeurs pour l'Homme et son environnement. Nous ne sommes pas à l'abri d'une telle catastrophe, des tremblements de terre d'une grande ampleur ont déjà été enregistrés en Alsace par le passé. La centrale nucléaire de Fessenheim, située en zone sensible et dont les normes antisismiques datent des années 60, fait planer l'ombre d'une menace bien réelle sur l'ensemble du territoire alsacien. Hélas, nous sommes bien conscients qu'il est inenvisageable de sortir immédiatement du nucléaire. Néanmoins, à la vue des risques encourus et des problèmes annexes que pose notamment la gestion des déchets radioactifs, nous pensons qu'il est plus que fondamental de prendre les devants et de revoir notre politique en matière d'économies d'énergie.

Notre association souhaite attirer votre attention sur la politique d'éclairage public de votre commune. En France, 9 millions de lampes serviraient à éclairer villes et campagnes, ce qui représente l'équivalent d'un réacteur nucléaire selon Jean-Louis Bal, directeur des énergies renouvelables à l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME). Si, en 1990, la consommation liée à l'éclairage public était estimée à 70 kWh par an et par habitant, dix ans plus tard ce chiffre atteignait 91 kWh/an/hbt, soit plus du double de l'Allemagne (43 kWh/an/hbt. en 2000)¹. Nous ne sommes pas opposés à tout éclairage artificiel mais nous souhaitons faire la promotion de modes d'éclairage doux et raisonnés dans le respect de l'Homme et de l'Environnement. A terme, les économies d'énergie réalisées pourraient remettre en cause l'existence ou la construction de nouvelles centrales nucléaires.

Vous n'êtes pas sans savoir que l'éclairage public constitue un investissement important pour les communes. Vous avez la possibilité de participer au changement en réduisant à votre échelle la consommation d'énergie de votre commune. Engagé dans une démarche globale et novatrice, votre geste sera apprécié par tous. Les pistes envisagées peuvent être la suppression des sur-éclairages (> 30 lux), la suppression des « lampes boules » énergivores, l'utilisation de lampes basse consommation ou la réduction du temps d'éclairage (notamment des bâtiments publics). D'autres pistes peuvent être l'extinction d'un lampadaire sur deux, l'utilisation de réducteurs de puissance, l'abaissement des hauteurs de feux et le rabattement des flux lumineux vers le sol, limitant ainsi les déperditions.

Ainsi, nous aimerions savoir si votre commune s'est déjà engagée dans une action de prévention de l'éclairage public ou si une telle mesure serait envisageable pour les années à venir. Parce que nous pensons que le changement doit d'abord se faire à l'échelle locale et afin d'élargir notre enquête, nous avons adressé ce courrier à l'ensemble des Maires de l'arrondissement de Wissembourg. La liste des communes engagées dans une telle démarche sera ensuite diffusée avec votre accord, notamment sur notre site internet www.echogenese.com.

En espérant que notre demande retiendra votre attention et dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Maire, nos salutations les meilleures.

La Direction d'Echo Genèse

¹ Actu-Environnement.com (08 / 09 / 2009)